



## INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)

Numéro de marin : .....

Date de fin de validité de votre visite médicale : .....

## INTENTION D'EMBAUCHE / PROMESSE D'EMBARQUEMENT

**OUI**

Nom de l'entreprise :

Contact :

Coordonnées postales :

Téléphone :

Email :

**NON**

## PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Région

Entreprise (coordonnées et mail) :

Personnel

Autre (préciser) :

## FORMATION INITIALE

Dernière année d'études : .....

Diplôme visé : .....

Diplôme Obtenu  Oui  Non

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dernière expérience professionnelle :

Poste occupé : .....

Entreprise : .....

Durée du contrat : .....

Dates du contrat : .....

## SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

N° de demandeur d'emploi : .....

Date d'inscription à France Travail : .....

Percevez-vous des allocations de retour à l'emploi :  oui  non

## QUELLE REMUNERATION AUREZ-VOUS A L'ENTREE EN FORMATION

Région (si demandeur d'emploi non rémunéré)

France Travail

Entreprise

Non rémunéré

## LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER IMPÉRATIVEMENT

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae (avec les expériences professionnelles qu'elles soient maritimes ou non)
- Promesse d'embauche
- Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso), de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)
- Photocopie de votre Certificat Matelot de Pont ou CIN ou CAPM
- Photocopie de vos titres ou certificats maritimes (CFBS – Médical 1 – formation sûreté – CAEERS – CRO – M250)
- Relevé de navigation (justifier de 6 mois de navigation)
- 1 photo d'identité aux normes (type passeport) scannée
- Cerfa de demande d'inscription à examen n° 15580\*01 (à télécharger et remplir directement)  
<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/cerfa-r411.html>

## LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER AU PLUS VITE

- Photocopie de votre notification de droits France Travail
- Compte-rendu d'entretien validant le projet de formation par un conseiller France Travail
- Certificat médical délivré par un médecin des Gens de Mer à jour.

## VOS BESOINS

### Aménagement particulier des épreuves

Cocher la case 4 du cerfa 15580\*01

### Logements

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

### Service de Santé des Gens de Mer

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

### Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)

.....

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boîte à outils :

<https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/>

A

Le

Signature

---

## DIPLOME DE CAPITAINE 200

---

### Dates et lieux :

De novembre à avril à Nantes (déplacements ponctuels à St Nazaire & à Nivillac).

**Références règlementaires :** code STCW, tableau A-II/3

**RNCP :** 38863 & 25325 pour la pêche

### Secteurs d'activités :

Outre les navires de commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...), le titulaire de ce brevet peut également commander des navires à propulsion mécanique armés à la plaisance dans la limite des prérogatives attachées à ce brevet.

### Type d'emplois accessibles :

Le brevet de capitaine 200 permet à son titulaire d'être employé à bord d'un navire de jauge brute inférieure à 200 et de puissance propulsive inférieure à 250 kW en tant que capitaine ou chef mécanicien.

Le titulaire d'un brevet de capitaine 200 peut également, sous réserve d'obtenir des modules de formation complémentaires (modules pêche, voile ou yacht), commander des navires de pêche ou des navires de plaisance à voile ou à moteur.

Code(s) ROME :

N3101 – encadrement de la navigation maritime

N3102 – Equipage de la navigation maritime

### Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Le titulaire du brevet de capitaine 200 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Les compétences attestées du titulaire du brevet de capitaine 200 correspondent aux prérogatives d'un capitaine 200.

Le capitaine 200 doit :

1. En matière de planification de la navigation d'un navire d'une jauge brute inférieure à 200 et ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes
  - Manœuvrer son navire dans toutes les circonstances (adaptation au trafic maritime, visibilité réduite, zones sujettes à des forts marées...) et en toute sécurité en interprétant les documents nautiques et météorologiques et en utilisant les équipements de passerelle (notamment compas, sondeur, radar, ECDIS)
  - Collecter, analyser et traiter l'information afin de planifier et diriger la navigation en temps réel et garantir une veille permanente
  - Déterminer la position d'un navire afin de naviguer en toute sécurité et éviter tout risque de collision
  - Utiliser les phrases normalisées en langues française et anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité afin de porter secours ou se voir porter secours
  - Rédiger un rapport de mer en termes juridiques afin d'éclairer les circonstances d'un accident ou incident (corporel ou matériel) survenu à bord le cas échéant
  - Appliquer les mesures de sécurité dans la réalisation des manœuvres d'appareillage, d'accostage, de mouillage, de remorquage et de repêchage des personnes à la mer afin de garantir la sécurité du navire et de son équipage

**Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard** 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : [formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr](mailto:formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr) – Site : [www.lycee-maritime-nantes.fr](http://www.lycee-maritime-nantes.fr)

## 2. En matière de contrôle de l'exploitation du navire

- Assurer un bon état de navigabilité au navire grâce à la gestion du matériel et des opérations liées à la sécurité (réalisation des inspections, tests et analyses prescrites)
- Maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire en veillant à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Gérer les avaries et les situations d'urgence conformément aux plans d'urgence correspondants afin d'anticiper tout évènement
- Appliquer la réglementation relative à la protection du milieu marin afin de garantir les prescriptions en matière de prévention de la pollution
- Tenir à jour les documents réglementaires et appliquer les différentes réglementations (nationales et internationales) selon la position et les caractéristiques du navire (armé à la pêche, au commerce, à la plaisance professionnelle)
- Contrôler la stabilité, l'assiette et les contraintes liées au type de navire (pêche, commerce, plaisance professionnelle) pour s'assurer que les opérations de chargement et déchargement de la cargaison s'effectuent dans le respect des règles en vigueur

## 3. En matière de maintenance des machines marines et de l'électricité d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW

- Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW
- Prévenir les risques spécifiques liés au compartiment machine en appliquant les moyens de lutte prévus
- Démarrer, conduire et entretenir les machines de propulsion, les machines auxiliaires, les machines frigorifiques dans le respect des règles et bonnes pratiques (sécurité, hygiène, santé, respect de l'environnement).
- Planifier, programmer et réaliser les opérations de maintenance des machines
- Maitriser les défauts, les avaries des équipements de propulsion, des auxiliaires et des installations frigorifiques
- Rédiger un rapport technique afin d'assurer un suivi efficace

## Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Etre âgé d'au moins 18 ans,
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,
- Etre titulaire d'un Certificat Matelot de Pont ou CIN ou CAP Maritime, Justifier de 6 mois de navigation.

## Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme,
- Avoir ses certificats et titres à jour.

## Suite de parcours :

Le titulaire du Capitaine 200 peut poursuivre sa carrière, après 12 mois de navigation, par le cursus du Capitaine 500.

## Moyens pédagogiques mis en œuvre :

En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramandage et matelotage.

En **formation machine**, vous aurez accès aux ateliers: moteurs marins, moteur tournant, banc hydraulique, banc électrique, banc frigo, banc climatisation. Les M750 kW auront des séances sur simulateur machine et en atelier soudure et tournage.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

## Coût de la formation :

- Parcours complet : 6754,00€
- Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

**Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard** 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : [formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr](mailto:formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr) – Site : [www.lycee-maritime-nantes.fr](http://www.lycee-maritime-nantes.fr)

### Rémunération des stagiaires :

Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage.

Les candidats dont la formation est prise en charge par la région Pays de la Loire n'ayant pas d'ARE peuvent bénéficier d'une rémunération région.

### Programme de la formation :

CONTENU DE LA FORMATION	TOTAL
<b>Module P1-1 Navigation</b>	
- Navigation	90
- Simulateur de radar	18
- Météorologie	12
- Règles de barre, feux balisage, signaux / Tenue de quart	24
- Manœuvre	12
- Anglais SMCP	36
- Epreuves finales orales	8
<b>Module P2-1 Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord</b>	
- Description et construction / stabilité / Sécurité	24
<b>Module NP-1 National Pont</b>	
- L'environnement réglementaire et le rapport de mer	21
<b>Mécanicien 250 kW :</b>	
- <b>Module M1-1 Machines marines</b>	72
- <b>Module M2-1 Electricité</b>	33
<b>Formations spécifiques</b>	
- Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM	24
- Formation spécifique à la Sécurité	10
- CAEERS ou RCAEERS	30 / 8
- Sécurité à bord des navires à passagers	20
- Recyclage médical 1	7
- Recyclage CFBS	16
<b>Module Pêche</b>	36
<b>TOTAL</b>	<b>493 / 471</b>

Rythme hebdomadaire minimum : 30 heures

Durée de la formation : 493 / 471.5 heures

Validation : épreuves en cours de formation

**Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard** 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : [formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr](mailto:formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr) – Site : [www.lycee-maritime-nantes.fr](http://www.lycee-maritime-nantes.fr)

Ministère chargé  
de la mer

Arrêté du 12 août 2015 (JO du 22 août 2015)

Cadre réservé à l'administration		
Date de dépôt/ réception	Numéro d'enregistrement	Dossier complété le
_____	_____	_____

## 1. Renseignements et coordonnées du candidat (1)

Nom	_____	Prénom (s)	_____
Date de naissance	____ _	Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nationalité	Française <input type="checkbox"/> Union européenne/EEE <input type="checkbox"/>	Hors union européenne <input type="checkbox"/>	
N° d'identification	____ _		
Adresse			
N° voie	_____ Extension _____	Type de voie	_____
Nom de voie	_____	Lieu-dit ou boîte postale	_____
Code postal	_____	Localité	_____
N° de téléphone	____ _	N° de télécopie	____ _
Adresse e-mail	_____		

## 2. Prestataire de formation (1)

Dénomination	_____
--------------	-------

## 3. Formation modulaire demandée (1)

Sélectionnez la formation (liste déroulante)	
3.1 Je m'inscris à l'ensemble des modules de la session d'évaluation	<input type="checkbox"/>
3.2 Je ne m'inscris pas à l'ensemble des modules de la session d'évaluation	<input type="checkbox"/>
_____	Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)
_____	Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)
_____	Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)
_____	Sélectionnez un module correspondant à la formation (liste déroulante)

## 4. Aménagement particulier des épreuves

Je demande à bénéficier d'un aménagement particulier des épreuves en qualité de candidat handicapé	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

## 5. Pièces à fournir

La liste des pièces à fournir est détaillée dans la notice d'information.
---

## 6. Engagement et signature du candidat

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions réglementaires requises pour l'inscription :	
à la formation professionnelle maritime modulaire demandée	<input type="checkbox"/>
à la session d'évaluation modulaire demandée	<input type="checkbox"/>
Fait à :	Le, ____ _
Signature du demandeur	_____

(1) Voir la notice d'information